

Revendications de l'ExisTransInter Ouest

1ère édition - 5 octobre 2019 à Rennes

Revendications urgentes

- L'arrêt immédiat des mutilations, des « traitements » hormonaux non consentis, des examens invasifs non consentis, des pratiques psychiatriques imposées sur les enfants et adolescent·e·s intersexes ✓
- La régularisation immédiate, inconditionnelle et sans « enquête de vérification » de toutes les personnes migrantes, notamment les personnes trans et intersexes. ✓
- L'abandon des lois pénalisant le travail du sexe (y compris la pénalisation des clients), qui précarisent et mettent en danger les travailleur·eu·ses du sexe, notamment les personnes trans et intersexes concernées ✓
- La suppression de la mention dite de "sexe" à l'État-civil et sur tous les documents d'identité, et dans l'attente de cette suppression, le changement d'état civil libre et gratuit sur simple demande en mairie sans conditions ✓
- L'autodétermination des personnes intersexes, et notamment le respect de leurs choix en termes de pratiques médicales ✓
- L'accompagnement psychologique non pathologisant des personnes intersexes et de leurs familles ✓
- Dissolution de la SoFECT (Société Française d'Etude et de prise en Charge de la Transidentité)/FPATH (French Professional Association for Transgender Health) ✓

Revendications générales

- La formation et la sensibilisation des personnes et associations en contact avec des personnes trans et/ou intersexes (dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'administratif, dans le milieu associatif), faite par des associations de personnes trans et intersexes ✓
- L'accompagnement des enfants et adolescent·e·s trans et intersexes dans leur autodétermination ✓
- Le financement de la recherche dans les études de genre et les études culturelles faite par et pour les étudiant·e·s et chercheur·euse·s trans et intersexes ✓

- Droit
 - L'abrogation de la loi El Khomri et des lois Macron et inclusion dans le code travail d'articles spécifiques contre les discriminations transphobes et intersexophobes ✓
 - Abrogation de la loi ORE et instauration d'un salaire étudiant afin de favoriser, entre autres, l'accès des personnes trans et intersexes aux études supérieures ✓
 - La suppression de la caractérisation de l'intersexuation comme « troubles du développement sexuel » dans la classification internationale des maladies et sa déclinaison dans les textes réglementaires en France ✓
 - La suppression de la civilité "Madame"/"Monsieur" dans l'ensemble des documents administratifs (comme la civilité "Mademoiselle" par la circulaire du Premier Ministre de 2012) ✓

- Santé et soin

- L'accès libre aux soins avec le respect de l'identité des personnes trans et/ou intersexes ✓
- Suppression de l'ALD31, difficile à obtenir et de plus en plus souvent refusée, et mise en place d'un dispositif exonérant autre que l'ALD 31, accordé de manière absolue et sans discrimination d'aucune forme ✓
- Prise en compte des spécificités des personnes trans et/ou intersexes dans le domaine de la santé et des dépistages ✓
- Le libre choix des parcours médicaux, dépsychiatisés, dépathologisés et sur la base du consentement éclairé, avec le maintien des remboursements en France et l'extension des remboursements à l'étranger ✓
- L'adoption de dispositions transitoires pour garantir la continuité des droits des personnes trans et/ou intersexes ayant changé de numéro de Sécurité Sociale et pallier les difficultés rencontrées notamment auprès des organismes d'Assurance maladie et de retraite ✓
- Le financement de la recherche et de la communication sur la santé des personnes trans et intersexes et de leurs partenaires (VIH/sida, hépatites, IST, effets des traitements à long terme, interactions médicamenteuses, etc.), en associant les associations de personnes trans et intersexes ✓

- Loi bioéthique

- L'accès digne et décent pour les personnes trans et intersexes, enfants et adultes, à la préservation de leur

fertilité dans les Centres d'étude et de conservation des œufs et du sperme humains (CECOS) et à leur restitution dès qu'elles le souhaitent, sans conditions ✓

- Accès à la PMA pour les hommes trans ayant effectué leur changement d'État-Civil ✓
 - Filiation des femmes trans en tant que mères et des hommes trans en tant que pères, avec modification rétroactive du statut une fois le changement d'État-Civil effectué ✓
 - Accessibilité de la PMA aux personnes racisées
- Milieu carcéral/garde à vue/interpellations
 - Respect de l'identité des personnes trans et/ou intersexes incarcéré·e·s avec ou sans changement d'État-civil ✓
 - Abrogation de la circulaire Taubira sur la question ✓
 - Le respect des droits humains pour les personnes trans et intersexes en milieu carcéral ✓
- Enseignement et sport
 - avoir une vraie circulaire concernant le prénom d'usage et la civilité, c'est à dire l'autorisation sans conditions de l'utilisation de ce prénom au sein des structures d'enseignements (écoles, collèges, lycées, universités, etc) et sa prise en compte dans les documents administratifs ✓
 - parler de l'existence de la non-binarité dans l'enseignement suite à des formations du corps enseignant et des élèves/étudiant·e·s par des associations concernées ✓

- améliorer la question de l'existence des personnes trans, intersexes et non-binaires dans l'enseignement ✓
- Médias
 - La prise en compte par les médias du kit de l'Association des Journalistes LGBT (AJL) pour le respect des personnes trans et intersexes ✓

Revendications locales

- Arrêt des menaces et tentatives d'expulsion des squats de l'Ouest (tels que le Marais à Caen) ✓
- Une plus grande efficacité et rapidité ainsi qu'un plus grand respect de la loi dans la prise en charge des demandes de changement de prénom par les procureurs des villes de l'Ouest (dossiers non traités, exigence de pièces médicales, etc) ✓
- Le traitement imminent de tous les dossiers en attente depuis le changement de procureur de Rennes ✓
- Libération des prisonnier·e·s politiques incarcéré·e·s à Rennes et en Bretagne ✓